



**Direction du développement
et du secrétariat général**

Liste publiée sur le site Internet
de l'établissement conformément
aux articles L. 2121-25 et L. 2131-1
du code général des collectivités
territoriales

COMITÉ SYNDICAL

Séance du Lundi 11 décembre 2023

Liste des délibérations examinées

Pour l'ensemble des délibérations votées lors de ce Comité syndical, Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'État.

- Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 15 novembre 2023
Approuvé

- **Communication n° 2023-60/CS** relative aux décisions prises par le Président entre le 21 novembre et le 30 novembre 2023
- **Communication n° 2023-61/CS** relative aux marchés et accords-cadres passés entre le 1^{er} octobre et le 5 novembre 2023
- **Communication n° 2023-62/CS** relative à l'état des crédits budgétaires consommés en date du 1er décembre 2023
- **Délibération n° 2023-63/CS** : Rapport Développement durable 2023
Approuvée

- **Délibération n° 2023-64/CS** : Révision des conventions entre Seine Grands Lacs et EDF relatives aux ouvrages et concessions hydroélectriques de Pannecière (Nièvre) et de la Morge (Lac d'Orient, département de l'Aube)
Approuvée

- **Délibération n° 2023-65/CS** : Redevance soutien d'étiage-Fixation du taux provisoire 2024
Approuvée

- **Délibération n° 2023-66/CS** : Approbation du Budget Primitif 2024
Approuvée

- **Délibération n° 2023-46/CS** : Actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relative à l'opération d'aménagement du site pilote de la Bassée
Approuvée

- **Délibération n° 2023-68/CS** : Constitution d'une provision dans le cadre de la mise en eau de la Bassée
Approuvée

- **Délibération n° 2023-69/CS** : Frais de représentation
Approuvée

- **Délibération n° 2023-70/CS** : Vente d'une maison sur la commune d'Ecollemont
Approuvée

- **Délibération n° 2023-71/CS** : Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne – Dossier de candidature à la validation et approbation de la convention-cadre du programme d'actions
Approuvée

- **Délibération n° 2023-72/CS** : Convention de partenariat et de groupement de commandes entre VNF et SGL pour la réalisation de plusieurs études dans le cadre du schéma directeur des travaux du canal de dérivation de Bray-la-Tombe
Approuvée

- **Délibération n° 2023-73/CS** : Convention d'occupation du domaine public de l'EPTB Seine Grands Lacs au profit du Département de l'Aube pour des activités touristiques et sportives
Approuvée

- **Délibération n° 2023-74/CS** : Rapport social unique
Approuvée

- **Délibération n° 2023-75/CS** : Tableau des effectifs
Approuvée

Fait à Paris, le 11 décembre 2023

Le Président,



Patrick OLLIER

Ancien ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris